

LA GAZETTE

DE

GUIGNOL

JOURNAL SATIRIQUE, HEBDOMADAIRE

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, au bureau du Journal, rue de Lyon, 32.
Les Abonnements ne sont pas reçus

L'EXPOSITION DES CANARDS

Z'enfants, avez-vous pas besiclé z'à l'Esposition les canards des coronies françaises ?

Gn'y a pas de danger que ces oiseaux-là prenassent leur volée, vu qu'on les a mis indistinctement sous clef, après avoir t'au la percaution primitive et obligatoire de leur tordre le cou, de les plumer depuis la tête jusqu'au croupion, de les vider de toutes leurs boyes, de les sécher, de les aplatisir comme des melettes et de leur z'y attacher une ficelle au bec, ni pus ni moins qu'à une andouille.

Y z'ont si tellement bonne façon que, quand j'ai jappillé z'à Gnafron que ces animaux volatiles étiont pour cuire, vite ce vienx t'ami les a marchandés à seule fin d'en faire des semelles de grolons.

Eh ben ! les gones, la vue intempestative de ces canards m'a surgéré des idées philosophiques et journalisatrices, dont que je vous demande la permission de vous les débobiner en quèques mooss.

Les partisans de litre à ratures, dont que j'ai l'horreur d'appartenir à leur colporation depuis que les prix de la canuserie sont tombés z'en bouze, ont saisi l'occasion de l'Imposition internationale et universelle de Lyon pour imposer t'au aussi leurs détrancannages impolitiques, moralistiques, scientes et fixes, et célera.

« — Et moi aussi, qu'y se sont dit, parlant à leur parsonne, je suis un aigle en journalisme, et je vais lancer mon canard ! »

Et, de tous les points de la France, et même de Paris et de Lyon, nous avons apiné des bandes de

ces oiseaux sauvages venir s'abattre sus les bords du Rhône et de la Saône.

Hélas ! varen t'asse, va n'y tate, homme ! En tombant sus les garde-fous de nos quais, ces pauvres bêtes se sont esrabouillées, de façon z'à sotenir avèque avantage la concurrence et la corparaison avèque leurs camarades de l'Esposition du Parque.

C'était-y pas déjà z'assez de tous ces jorals que traitent tous les jours leur zèle sus le terrain de l'impolitique ? C'était-y pas assez de se cogner le pif contre un *Courrier*, d'entendre les couacs du *Salut*, et, comme papa Tobie, de recevoir dans les quinquets les escrèments de la *Dysenterisation* ? C'était-y pas assez de tous les canards parisiens grands et petits déjà essistants ? A ben fallu z'encore que les mamis d'ici et d'ailleurs, en marchant d'autres adromadaires, magnière de s'en faire six mille francs de renue.

Mais, les joralliseurs proposent, et l'acheteur dispose.

« — Reum ! boum ! Venez, canailliers et dames, gneupent-y, approchez de ma botique et faites l'emplète d'un spécimène de ma marchandise. Ça coûte rien que un, deusse ou trois ronds. »

Le lèqueteur s'amène, reluque et voit rien qu'une seconde édition de l'Esposition des coronies françaises :

Le canard gigaude que quand on secoue la ficelle qui lui traverse le bec, et il est plat à rendre des points aux punaises qu'ont été z'oubliées dans un pucier remis depuis un an au fond d'un n'hangar de revendeur de gages.

Il est vrai, z'enfants, qu'il est ben difficile de détran-

canner des gandoiseries éterressantes, surtout quand cette grande gognande de Césure, avèque Madame la Loi, sa commère, se fait vote crampon pour vous couper la bavarde à tout bout de champ.

Ainsi, lorsque j'ai fini de pioncer et que je saute en bas de ma paillasse pour censément arregarder lever l'aurore, en gone vertuyeux dont que je me flatte d'être, je fais naturellement les irreflexions sussesquantes que voici :

« Le soleil est un fier chelu, rudement ben accroché au plafond du fermament. Et dire que des bugnasses, au nom de la Porvidence, ont z'enseigné au peuple, pendant des mille et des cents ans, que ce lampion roulait là-haut ni pus ni moins qu'un boulet rouge sorti de la gueule d'un canon. »

Pas sitôt dit, crac ! La Loi me fait arraper au cotillon de la religion, dans la parsonne de ses moines.

Quèques bons mois de prison et des grosses amendes pour dessert, ça t'apprendra, grande fripouille de Guignol, à te mêler de discoursions irrégieuses !

Je débaroule les esqualiers de mon cintième, et, sus le trottoir, j'arrencontre Gnafron, à qui que je propose d'habitablement d'aller tuer le ver.

Nous v'ia z'habillés avèque les amis, et, de verre en canon, de tournée en... nous arrivons t'à avoir des idées éliminenses et espirituelles, sus les meyeurs sisse thèmes d'un pot, sus le moillien de pus de conduire le char de l'État par un chemin oussqu'y gn'y a pas de pierres.

Bref, en bon citoillien que je pense t'être, je m'es-truis sus les questions de l'impolitique intérieure et estérieure, et je me décapille, dans moi-même, que j'en ferai profiter ceusses des gones de mon pays na-

Feuilleton de la GAZETTE DE GUIGNOL

(2)

HISTOIRE ANCIENNE

A L'USAGE DES MODERNES

I

DE LA CRÉATION AU DÉLUGE

CHAPITRE IV

(Suite)

La colombe, avons-nous dit, jura, comme le général Ducrot, de vaincre ou de mourir. Elle tint sa promesse, et revint, tenant dans son bec un rameau d'olivier.

Cet Ollivier, alors symbole de victoire, de paix et d'oubli, a bien dégénéré depuis.

Conservé dans du vinaigre, il déclara, d'un cœur léger, une guerre désastreuse, en qualité de ministre de l'empire (il n'y a pas de sot métier !) ce dont il se fait gloire (il y a de sottes gens.)

L'arche s'était arrêtée en un pays situé entre l'Eu-

phrate et le Tigre (fleuve qu'il ne faut pas confondre avec l'animal qui porte ce nom.) Ce pays, en souvenir du premier pot-au-feu fabriqué par M^{me} Noé, reçut le nom de « Mésopotamie », d'un mot grec qui signifie : « Trempe ta soupe sans croûtons. »

(Explication pour les abonnés de plus de six mois au *Bahut public* : « Mets au pot ta mie. »

Noé mit tout son zèle à pratiquer une maxime fort en vogue alors : Croissez et multipliez. Il eut de nombreux enfants qui s'empressèrent de marcher sur les traces de leur père.

Pour réparer ses forces affaiblies, Noé rendait souvent hommage à Bacchus.

Un jour qu'il faisait ses dévotions avec une ferveur inaccoutumée, il fut aperçu par Cham, le spirituel caricaturiste du *Charivari*, qui s'empessa d'envoyer, à propos de la loi contre l'ivrognerie, un dessin d'actualité à son journal.

Les deux autres fils de Noé trouvèrent la plaisanterie mauvaise.

C'étaient, du reste, des esprits très-bornés. L'un d'eux, Japhet, ami de M. Pouyer-Quertier, était abonné au *Journal de Lyon*. L'autre, Sem, commensal de M. de Lorgeril, était abonné à la *Décentralisation*, le seul journal qui étale au grand jour l'araignée qu'il a dans le plafond.

Sem apporta la discorde dans la famille. N'osant pas se venger ouvertement de Cham, qui se moquait de tout, il ap pea la malédiction paternelle sur... Cha-

naan, qui ne se doutait de rien et ne s'en porta pas plus mal.

Noé mit beaucoup de bonne grâce à satisfaire son rager de fils, et mourut d'une... indigestion à l'âge de 950 ans.

CHAPITRE V

Tant que Noé vécut, les affaires du pays allèrent à merveille.

Il avait inauguré un essai loyal de gouvernement grâce auquel il donnait raison à tout le monde sans contenter personne. Aussi, à peine fut-il mort que la discorde se mit de la partie.

Les maçons étaient alors en majorité. Or chacun sait que les maçons ne sont pas aussi « francs » qu'ils le voudraient bien dire, lorsqu'ils gâchent le mortier des affaires politiques.

Ils construisaient à ce moment une tour qu'ils appelaient Babel, on n'a jamais su pourquoi.

Des prussiens s'étant introduits dans les chantiers, s'obstinèrent à donner à cette tour le nom de « Pas belle, ce que leurs F. en maçonnerie prirent avec raison pour une ironie.

Une vaste insurrection éclata.

Mais, comme les hommes avaient conservé un reste de sagesse, que les canons Krupp n'étaient pas encore inventés, ni les rois non plus, les maçons se contentèrent de s'adresser en plusieurs langues des injures

table qui me feront l'horreur de les acheter z'en imprimaison dans ma Gazette.

J'y fais, comme je le pense, et de nouveau, cric, crac ! Je sis t'encore arquepincé pour m'avoir fait le porpagateur de nouvelles importiques dans un papelard sans cautionnement.

Mais alorsse, Madame la Loi, vous me parmettez ben de causer avèque la Madelon sus ce qui n'y aurait z'à faire, à seule fin que la vie matérielle et z'usuelle soye aussi bon marché que possible.

— Je crains bien, Monsieur Guignol, me rebrique la canante, qu'en voulant aborder l'économie domestique, vous ne fassiez des excursions sur le domaine de l'économie sociale, terrain réservé aux feuilles cautionnées.

— Chère Madame la Loi, si vous me sortez les cannettes des discours irrégieuses, impolitiques et économiques, c'est pas la peine de faire marcher mon rouet z'à bajafleries, si c'est pour qu'y ronfle à vide.

— *Dura lex, sed lex !*

— Je connais pas l'auvergnat dont qu'vous venez de me bajafler ; mais, souffre vote respèque, vous me laissez vous dire que, pour être quasiment en République, nous jouissons d'une drôle de liberté.

— Mes sergents, empoignez-moi ce Guignol-là dont les propos constituent une attaque aux lois.

Et v'là sans doute pourquoi, les gones, tous les canards de litre à ratures sont si tellement maigres, qu'y n'ont rien que la peau sus les oses.

Cependant, les appâts rances trompent quelquefois, témoins les canards esposés par les coronies. Mettez-moi ces animaux dans une poêle oùsque vous aurez pas épargné le beurre, bourrez-les de bonnes saucisses, ajoutez-y des especes et faites sauter.

Vous varrez, z'enfants, que ça vaut mieux que les pelures de serpentes, de corbilles, de bûches et actes, qui se trouvent à côté. Et par pelures de ces bêtes vénimeuses et faramineuses, j'entends ça qu'on est corvenu d'appeler jorjals politiques et dont que les échantillons manquent pas chez nous, à compter depuis le *Figaro*, de Paris, jusqu'à la *Dysenterisation*, de Lyon.

Ça, c'est coriace et marsain au corps, tandis qu'un canard, malgré qu'on peut pas l'emboquer avèque du grain politique, économiquement socialement et irrégieux, est passablement mangé et digestatif, si on sait, à bon besoin, relever le goût avèque du jus de citron ou de vinaigre ou une petite pointe d'esprit.

C'est ce que Guignol essaiera de faire, nom d'un rat ! pour que les gones de son quarquier baffrent sa frigousse sans rechigner, et s'en lichen les arpions jusqu'au coude.

GUIGNOL.

que chacun était libre de prendre pour des compliments, puis tout le monde se sépara.

La race de Japhet vint en Europe, cette contrée étant « déjà faite » la race de Cham, indocile à l'appel du caricaturiste du *Charivari*, se répandit en Afrique, et la race de Sem « sema » les routes de l'Asie de longues files de colons.

Ainsi se peupla le monde, à ce que l'on assure.

II

APRÈS LE DÉLUGE

CHAPITRE VI

Les hommes s'étant dispersés, un violent chasseur (de Vincennes), du nom de Nemrod, d'une force herculéenne, d'une activité préfectorale et d'un courage à toute épreuve, réunit autour de lui un grand nombre de jeunes gens ; et, sous prétexte de les emmener à une battue au sanglier, les convoqua en réunion privée, et leur fit entendre que, la force primant le droit, la meilleure façon de vivre est de guerroyer contre les autres hommes.

Il bâtit une ville immense à laquelle il donna le nom de Babylone, en commémoration de la naissance de

son premier baby. Puis, étendant sa puissance sur toutes les contrées dalentour, il fonda le premier royaume.

Hélas ! ce ne fut pas le dernier !

Vers la même époque, et peut-être bien pour se préserver des déprédations du grand Nemrod, un autre descendant de Noé, nommé Assur, du moins l'histoire nous l'assure, fonda, sur les bords du Tigre une autre ville qui fut appelée Ninive, du nom de Nini, une cascadeuse en vogue.

Ces deux villes se regardèrent pendant longtemps en chiens de faïence, comme deux magots posés sur une cheminée, ou M. Vassel et un ignorantin voyageant dans le même omnibus.

Elles furent enfin réunies sous la domination de Ninus, un descendant de la fameuse Nini.

Ce Ninus était un vrai roi, ne rêvant que plaies et bosses, conquêtes, carnage et extermination, en un mot, le bonheur de son peuple.

Il avait de plus des goûts hausmanniens. Il fit rebâtir Ninive de fond en comble, et, à peine les plâtres séchés, partit à la conquête de Bactres, capitale de la Bactriane, pays des Bactriens.

Il était devant Bactres, sans pouvoir y entrer, depuis plus longtemps que Trochu est resté dans Paris sans sortir, et commençait à désespérer de vaincre, lorsque la femme d'un de ses officiers lui conquit une citadelle qui dominait la ville.

Le grand Ninus, plein d'une royale reconnaissance

Lire dans le prochain numéro

LE PROCÈS DES GROLLARDS

PAR GUIGNOL

LES SATIRES DE GUIGNOL

LE DONNEUR D'AUMONE

GNAFRON.

D'où te vient, vieil ami, cet air si courroucé ? Ton picarlat s'agite, entre tes mains pressé, Et, de ton salsifis, la queue est en trompette Comme celle d'un chien. C'est signe de tempête !

GUIGNOL

Oui ! Tu vois ce Monsieur ?

GNAFRON

Il n'a pas l'air gredin.

GUIGNOL

C'est un fort honnête homme, et pourtant mon gourdin A des démangeaisons de tomber en cadence Sur son dos.

GNAFRON

Et pourquoi donner pareille danse

A ce particulier ? Lirait-il l'*Univers* ?

GUIGNOL

Le journal qu'il parcourt ne peut se dire en vers Parce qu'il a sept pieds (1) ; et, d'ailleurs, qui l'achète Est bien assez puni par le fait de l'emplète, Sans que ma trique vienne achever le lecteur Aux trois quarts assommé par un saint rédacteur.

« Donne-moi, au nom de Dieu », dit soudain à notre homme Un mendiant malpropre et puant le rogomme, Un yagabond robuste, un pauvre par métier, Grand exploitateur de bourse, et vivant en rentier. « Au nom de Dieu, donnez, et je vais à Fourvières Adresser au Seigneur de ferventes prières « Pour ceux que vous aimez, pour vous et pour... le Roi. »

Notre madré compère a fort bien vu, ma foi ! Le titre du journal cher aux légitimistes. Nul mieux que lui ne sait suivre ou changer de pistes. Pour l'honnête ouvrier, il se dit sans travail : Au cordon-bleu sensible, il raconte en détail Ses malheurs de ménagé, et fait une tirade Sur ses enfants sans pain et sa femme malade.

Ses trucs ont du succès, et le « Roi » d'aujourd'hui Lui vaut un louis d'or, qui ne reste enfoui Dans sa sacoche aux sous que le temps — et bien juste — D'aller au cabaret où notre homme déguste Avec ses compagnons le meilleur vin du lieu, A la santé du Roi, du bourgeois et de Dieu.

(1) Dé-cen-tra-li-sa-ti-on.

Presque au même moment, le monsieur charitable Quitte encor son journal, en voyant sur la table S'appuyer une main que le Besoin cruel Disséqua, décharna, comme avec un scalpel. Une femme est debout là. Le feu de la fièvre Rend son regard brillant, et fait trembler sa lèvre. Elle n'ose parler, et pourtant elle a faim. A deux pas ses enfants pleurent.

— Voyons, enfin ! Que voulez-vous, la femme, et dites au plus vite : L'heure presse, et je sens que l'appétit m'inquite A m'en aller dîner.

— Mes enfants que voici, Monsieur, manquent de tout ; et je suis seule ici Pour leur trouver du pain, pour les vêtir. Malade, Je ne puis travailler, hélas !

— Jérémiaade !

Etes-vous veuve ?

— Non !

— Eh bien ! votre mari Ne peut-il les nourrir ? Mais cet époux chéri Aime sans doute mieux flâner, et vivre comme Un fainéant qu'il est, un vagabond !

— Mon homme,

Sachez-le bien, Monsieur, est un bon ouvrier, Qui jamais un instant déserta l'atelier, Et de nous voir heureux avait la seule envie.

— Que n'est-il près de vous, pour gagner votre vie ? — Pierre est dans les prisons.

— C'était donc un vaurien ?

— Pierre ne fut, Monsieur, jamais qu'un citoyen !

— Je comprends : il était de la bande... Commune. Il en pâtit, c'est bien ! partagez sa fortune, Je m'en lave les mains. Et me laissez en paix.

Alors, Gnafron, j'ai pris mon bois le plus épais, Et j'allais tricoter les côtes à ce drôle Pour lui faire sentir l'odieuse de son rôle...

GNAFRON

Ecoute-moi, Chignol : Laisse donc de côté Ces procédés brutaux. Si, de la Charité, Un Monsieur, par hasard, a voulu méconnaître Les règles et les lois, méprise-le, mon maître ! L'aumône ne doit pas avoir d'opinions. Pour moi, quand vint la fin de nos divisions, Quand Versaille et Paris déposèrent les armes, Les veuves d'insurgés, les veuves des gendarmes Requrent mes gros sous. Je ne m'en flatte pas, Ni ne m'en cache point non plus.

GUIGNOL

Si de ce pas Nous allions retrouver la malheureuse veuve Que chassa ce bourgeois, et lui laisser la preuve Que la bourse à Gnafron, et celle de Guignol Ont, sinon des écus, au moins toujours un sol Pour secourir le pauvre.

GNAFRON

Oui, ça vaut mieux, ma vieille, Que d'assommer les gens qui font la sourde oreille Aux cris de la misère, aux plaintes du malheur.

GUIGNOL

Et l'on dit que donner, ça vous porte bonheur.

COGNE-DUR.

pour cet officier, lui prit sa femme, qui était fort jolie, fit à celle-ci un enfant qui reçut le nom de Ninyas, et mourut.

L'histoire ne nous dit pas ce que devint l'officier. Cependant, le mari d'une femme célèbre a droit aussi à une part de célébrité, ne fût-ce qu'en raison de ses infortunes.

La courageuse femme qui prit Bactres était Sémiramis.

Son deuxième époux mort, elle vint, pour le pleurer plus à son aise, se fixer à Babylone, qu'elle bouleversa pendant toute sa vie.

Les immenses travaux accomplis font supposer que tous les auvergnats de la tour de Babel s'étaient donné rendez-vous là.

L'histoire ne nous dit pas si les peuples furent très heureux sous son règne, mais les punaises ne furent pas satisfaites.

Entre temps, Sémiramis trouvait le temps de s'occuper « de ses amis et de ses plaisirs. » Une ancienne inscription en fait foi.

Elle trouvait même le temps de faire la guerre, et de se faire battre, ou plutôt de faire battre ses soldats par des éléphants, animaux aussi « trompés » que « trompeurs », nous dit Buffon dans son *Traité d'Histoire naturelle*.

ARCHINOË.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

Il est un peu tard pour revenir aujourd'hui sur le concert donné dimanche dernier à l'Alcazar, au bénéfice des familles des détenus. Bornons-nous donc à constater le succès complet de cette fête de bienfaisance, et à féliciter les excellents artistes qui ont prêté avec tant de bienveillance et de générosité le concours de leur talent.

On nous dit que le soir, on a célébré, dans de nombreux groupes d'amis, le glorieux anniversaire du 14 juillet 1789.

Le lendemain, dans d'autres banquets, on célébrait la Saint-Henry. On buvait à la santé du Roy.

Comme rapprochement historique, il n'est pas inutile de rappeler que le 15 juillet est aussi l'anniversaire de la prise de Jérusalem par les Croisés, qui pillèrent les maisons et massacrèrent les habitants.

Il est douteux que les chrétiens d'Orient célèbrent cet anniversaire avec le même enthousiasme que les catholiques d'Occident.

La grande galerie centrale, à l'Exposition, une merveille d'élégance et de légèreté, commence à se garnir. Les exposants, lyonnais pour la plupart, ont presque tous envoyé leurs produits, et tout fait espérer que les installations seront complétées dans la semaine.

L'administration de l'Exposition délivre depuis le 15 juillet de nouvelles cartes :

De semaine, au prix de 6 francs ;

Mensuelles, au prix de 15 francs.

Elle nous informe, en outre, que le prix des cartes permanentes ne sera plus que de 25 francs, pour toute la durée de l'Exposition.

Ces cartes donnent droit à la libre circulation dans le palais et dans le parc jusqu'à six heures, et dans le parc seulement, depuis six heures du soir jusqu'à onze heures.

Pendant que nous sommes à l'Exposition, rapportons un trait de générosité accompli par le gardien Grassis.

Cet honnête citoyen avait ramassé un portefeuille renfermant des valeurs importantes, dix mille francs environ. Ayant retrouvé le propriétaire — un exposant — celui-ci offrit généreusement au gardien, à titre de récompense honnête... et modérée, une pièce de vingt francs. Grassis allait refuser l'offrande lorsque, avisant une pauvre femme, il accepta, et mit la pièce d'or dans la main de la malheureuse, aussi stupéfaite que reconnaissante.

Le riche exposant a compris la leçon et l'a mise dans sa poche... et son portefeuille par dessus.

Un journal de Lyon — est-il besoin de nommer la *Décentralisation* ? — publie, avec une joie non dissimulée, une protestation signée de 17 habitants d'une commune perdue dans les montagnes de la Haute-Savoie, contre l'erreur dont ils prétendent avoir été victimes, à propos de la pétition pour l'enseignement obligatoire.

Ces intelligents citoyens prétendent qu'on leur a dit qu'un enseignement obligatoire signifiait partage égal des bois communaux, ou quelque chose d'approchant. C'est après cette explication qu'ils ont signé.

Vraiment, le malin (?) journal a grand tort de tant se réjouir. D'abord, une signature donnée sous un tel prétexte prouve tout simplement que les très intelligents signataires sont des partageux, presque d'affreux communalards ; ensuite, se féliciter quand, après avoir gobé une pareille bourde, des gens protestent contre l'instruction obligatoire, — c'est exactement comme si, quand un homme est assez myope pour confondre, à dix pas, le R. P. Garnier avec l'Apollon du Belvédère,

on lui recommandait de ne jamais porter de lunettes.

Il y a toujours à glaner dans le *Salut public*. L'autre jour, il n'était pas content. On avait enterré « civilement » une petite fille de sept jours.

Eh bien ! pourquoi donc cette fureur, bon *Chahut* ? Voulez-vous insinuer que cette petite fille avait demandé un prêtre ?

Allez, et ne vous mettez plus dans ces colères qui finiraient par vous faire *rougir*. Laissez les parents maîtres de leurs enfants jusqu'à ce que ceux-ci puissent se conduire eux-mêmes. Et, alors, ils se feront enterrer comme ils l'entendront.

Et, s'ils se font enterrer civilement, qu'est-ce que cela vous fait ? N'avez-vous pas pour maxime : Chacun pour soi ?

Les Anglais ont toujours eu le monopole des excruciations. Plusieurs journaux disaient, ces jours-ci, qu'un fils d'Albion avait offert 1.000 fr. à M. Roques, pour le suppléer le jour de l'exécution de Bernard.

L'exécuteur a refusé.

Eh bien ! puisque cet Anglais tient absolument à prendre place sur l'échafaud le jour d'une exécution, que ne prend-il la place du condamné ?

Celui-ci ne refuserait peut-être pas.

Dimanche, le concert de Bellecour a été égayé par une scène conjugale du plus haut intérêt.

Madame avait, il y a un an, abandonné Monsieur pour suivre l'autre ; depuis ce temps, Monsieur ne songeait plus guère à Madame, et réciproquement, lorsque dimanche nos trois personnages se sont brusquement rencontrés face à face, Madame s'est évanouie, comme toujours en pareille circonstance ; les deux messieurs ont échangé des provocations, et l'affaire viendra bientôt devant les tribunaux. S'il faut en croire un de nos confrères, le mari est magistrat dans une ville voisine.

Alors, il doit savoir comment on s'y prend pour se faire rendre (peut-être) justice.

De vrais coqs-en-pâte que les employés de la Compagnie P.-L.-M. !

Veulent-ils se passer la fantaisie d'un voyage en... troisième classe, vite la paternelle administration leur accorde gracieusement un *permis* de circulation.

Mais... il y a un mais, — on ne leur accorde pas de *per-mis-si on*, ou si peu que rien.

Exemple : Vos affaires vous appellent à Paris ? Tenez, voilà votre billet gratuit ; seulement, vous serez de retour dans quarante-huit heures, ou sinon vous perdrez le bénéfice de votre permis, dont on a pris bien soin de dater le retour, et vous risquez fort d'être congédié.

Encore, dans ce cas, le voyageur a-t-il au moins le temps de prendre « quelque chose » au buffet de la gare et de contempler de loin les tours de Notre-Dame ou le dôme du Panthéon.

Mais, s'il lui faut aller à Narbonne, à Quimper-Corintin ou au fond de la Bretagne ? On lui octroyera, encore et toujours, quarante-huit heures, ni plus ni moins.

Aussi, à mi-chemin, l'agent du paternel P.-L.-M. consulte le calendrier, regarde l'heure à sa montre, et descend à une station quelconque pour prendre le train qui le ramènera à... Oullins.

Car, c'est à Oullins, à deux pas de Lyon, que cette mesure administrativement P.-L.-M. est actuellement en vigueur.

Si nous avions le malheur d'appartenir au personnel des ateliers d'Oullins, nous savons bien ce que nous ferions de ces papiers que ces messieurs appellent des « permis de faveur. »

Mais, heureusement que nous ne faisons pas partie du personnel P.-L.-M. ?

STEPHEN.

TRIBUNAUX

Le dénouement du procès Cremer est connu :

Qu'il nous soit permis de dire aujourd'hui que, ni ceux qui l'ont provoqué, ni ceux qui en ont été l'objet, n'ont obtenu le résultat qu'ils cherchaient.

Il y avait dans ce procès trois personnes en cause : Cremer, de Serres et Arbinet.

Avant le procès, les opinions sur ce dernier étaient de deux sortes.

M. le capitaine-rapporteur nous le dit lui-même :

Les uns voulaient voir dans ce malheureux un espion avéré, les autres le considéraient comme un imprudent.

Et l'accusation concluait :

« Patriote courageux avant l'invasion, il a cédé à la force. Redevenu simple négociant, il aurait, ses intérêts matériels dominant, rêvé une rapide fortune, et passé un facile compromis avec sa conscience, qui ne lui aurait pas fait entrevoir toute la malhonnêteté de cet odieux adage : « la fin justifie les moyens. »

Cette appréciation du commissaire du gouvernement laissait encore place au doute.

Aujourd'hui, le doute n'existe plus dans l'esprit de l'accusation.

A la dernière audience, M. le général Barry s'est exprimé ainsi :

« J'ai suivi les débats avec toute l'attention et l'impartialité dont je suis capable. J'y ai puisé cette conviction que je vous exprime du fond de ma conscience : NON, Arbinet n'est pas un espion. »

Et M. Barry parle du trouble des esprits de la fièvre de gain qui s'était emparée de tous les négociants.

Nous l'admettons : Tous ceux qui ont suivi les débats, tous ceux qui ont connu Arbinet ne feront aucune difficulté d'adopter cette opinion de l'accusation : Arbinet n'était pas un espion, mais son intempérance de langage, l'étrangeté de ses allures ont pu le faire considérer comme tel.

Mais il nous semble que même une conviction aussi nettement formulée ne suffit pas à expliquer les rigueurs, et surtout la longue détention préventive à laquelle les accusés ont été soumis.

..

Il est aussi, dans ce rapport, une phrase que nous voudrions entendre — style à part — de la bouche de tous les magistrats.

La voici :

« Quand l'esprit humain, recherchant avec une infatigable persévérance la mystérieuse source de la vie, en est arrivé, effrayé de la responsabilité qu'il encourt, à se montrer si avare d'exécutions capitales que la peine de mort tend à disparaître... »

Oui, nous le répétons, nous voudrions entendre la même pensée formulée dans tous les réquisitoires. Nous voudrions que l'abolition de la peine de mort fût réclamée par tous, surtout par ceux qui peuvent être appelés à requérir cette peine.

Mais était-ce bien le moment de parler de la sorte ? Lorsqu'Arbinet fut exécuté, nous étions en guerre, et la guerre, n'est-ce pas le véritable « défi jeté au progrès moral de l'humanité » dont parle M. Barry ?

Pour bien apprécier les circonstances du procès, il faut se reporter aux temps où les faits se sont produits, et parler en quelque sorte le langage de ces temps. Or, lorsque des soldats sont en face de l'ennemi, ils ont autre chose qu'à songer à l'abolition de la peine de mort.

..

Une dernière réflexion. Nous admettons volontiers, avec l'accusation, qu'Arbinet était innocent. Mais nous admettons aussi que M. Cremer et de Serres ont été induits en erreur par les propres agissements d'Arbinet. Il y a eu erreur, soit.

Mais, nous nous demandons à quels désastres nous eût exposés une erreur dans le sens contraire ; si, par exemple, Arbinet eût été un espion et qu'on le laissât échapper.

N'eût-il pas pu à l'aide des renseignements qu'il s'était procurés, faire dresser quelque embuscade où seraient tombés quelques centaines de nos soldats? Et ces soldats, qui seraient morts, n'étaient-ils pas, eux aussi, innocents?

Le général Cremer occupait, à Beaune, la position stratégique la plus importante peut-être de toute cette phase de la guerre. Il assurait le mouvement de Bourbaki dans l'Est, il défendait contre l'invasion tout le Midi de la France; il avait d'un côté, le salut de son armée et les graves intérêts qui en dépendaient; de l'autre, la vie d'un homme qui lui paraissait coupable. On comprend qu'il n'ait pas hésité. Disons-mieux, on n'eut pas pardonné l'hésitation.

C'est peut-être à ce point de vue que s'est placé le conseil de guerre pour rendre le jugement qui condamne M. de Serres et Cremer à un mois de prison pour homicide par imprudence.

Dans ce cas, il faudrait traduire ainsi : infraction aux règlements, qui veulent qu'un espion, ou présumé tel, soit traduit devant une cour martiale.

BOUTS-RIMÉS

On nous a adressé plusieurs pièces de vers, en réponse aux bouts-rimés que nous avions proposés. Une seule, à notre avis, mérite une mention. C'est celle qui porte pour signature : Le Chelu.

Malheureusement, l'auteur ayant cru devoir faire une excursion dans le domaine de la politique, nous nous abstenons de publier son envoi.

Malgré cela, M. Le Chelu est invité à nous faire connaître son véritable nom et sa demeure. La Gazette de Guignol lui sera expédiée gratuitement pendant trois mois.

Au dernier moment, nous recevons une nouvelle pièce qui nous paraît dans les conditions voulues. M. Rigolardus a droit aussi à un abonnement de trois mois.

L'ÉLOGE DE GUIGNOL.

Il faudrait de l'esprit gros comme une citrouille,
Être un gône malin, et bien loin d'une andouille,
Pour chanter dignement l'Eloge de Guignol,
Qui vaut bien cent Chinois, même avec parasol.
Il verrait dans son verre éclater la tempête
Que ce rude licheur n'en ferait pas moins fête
Au verjus de Brindas, son plus constant amour,
Avec lequel du moins il ne fait jamais four.

Faudrait voir ce gaillard entre poire et fromage,
Quand le jus de la treille empourpre son visage,
Discuter politique avec le vieux Gnafron,
Qui gueule comme un sourd, rond comme un potiron.
Des préjugés jamais on ne le vit esclaver;
Le luron s'en soucie autant que d'une rave.
Franc, le cœur sur la main, sans venin et sans dard,
Sa trique vengeresse est son seul étendard.

L'Epigramme au gros sel fleurit son répertoire;
De rires il ferait pouffer un consistoire,
Quand, à bout d'arguments, il tape Madelon,
Et l'envoie à Satan porter son balluchon.
Pour tous ses fournisseurs assez triste pratique,
Du débitant d'en face il chérit la boutique;
Et le galant, sans gêne, à plus d'un frais minois,
Sait conter hardiment fleurette en tapinois.

RIGOLARDUS.

BUGNES ET MATEFAIMS

Un journal prétend que la question des écoles sera tranchée avant la fin du mois.

Veut-on dire par là que le ton de l'arrêté préfectoral sera tranchant?

Entre deux jeunes époux :

Elle. — Aurons-nous bientôt un enfant?

Lui. — Parbleu, puisque nous nous aimons.

Elle. — Eh bien ?

Lui. — Eh bien ! quand on « sème » c'est pour récolter.

Pique-Nique passe en revue dans l'Événement les impôts qui vont venir en discussion.

« Le duc d'Aumale a proposé l'impôt-tence.

M. Dupanloup, l'impôt-sibilité.

M. Baze, l'impôt-litesse.

M. Rouher, l'impôt-pularité.

M. Jaubert, l'impôt-rtance, etc. »

Le rapporteur sera sans doute M. de Tillancourt.

Nous avions l'intention d'offrir à nos lecteurs quelques réjouissants échantillons du style « honnête et modéré » qui s'étale dans les colonnes de la Décentralisation.

Réflexion faite, nous y renonçons, ne voulant pas nous exposer à être poursuivis pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement, ou tout autre délit du même genre.

Entre deux chasseurs au repos :

— Votre chien rapporte-t-il bien ?

— Mieux que le vôtre, confrère.

— Oh ! Oh !

— N'habitez-vous pas la campagne ?

— Oui, mais je ne vois pas quel rapport...

— Moi, je demeure en ville, et mon chien, par conséquent, rapporte dix francs... à la commune, tandis que le vôtre...

— N'achevez pas, de grâce !

Jules est employé au P. L. M. et n'en est pas plus riche pour cela.

Un soir, à la sortie de son bureau, il est tombé subitement malade, et, pendant trois jours, une fièvre ardente l'a empêché de songer à prévenir ses supérieurs hiérarchiques.

Il peut enfin s'acquitter de ce devoir, et prie son chef de vouloir bien le porter sur la feuille de maladie depuis son premier jour d'absence, ce qui lui permettra de toucher la demi-solde que la Compagnie alloue très-généreusement à ses employés alités... dont les collègues se partagent la besogne *gratis pro Deo*.

— Mon garçon, répond le chef, je ne puis, de par le règlement, acquiescer à votre demande.

— Cependant, Monsieur, j'ai été effectivement et très-sérieusement malade.

— Je le sais. Mais vous avez été malade sans AUTORISATION !

Un journal raconte qu'un frère ignorantin a disparu « après » avoir consommé plusieurs attentats à la pudeur sur des enfants confiés à ses soins.

Cet honorable personnage aurait mieux fait de disparaître « avant. »

On lit dans le Coursier de Lyon :

« L'autre jour, un charretier qui avait eu l'imprudence de s'asseoir sur les brancards de sa voiture, est tombé sous LA roue qui lui a écrasé une jambe. »

Quel dommage pour ce malheureux qu'il ne soit pas tombé sous l'autre roue !

Un écho du conseil de guerre :

On a bien fait de nommer M. Baraguey-d'Hilliers maréchal. Il est assez vieux pour avoir besoin d'un bâton.

Dialogue de financiers :

— C'est drôle, depuis que nous sommes dans les affaires, nous avons toujours été mêlés à des entre-

prises louches, embrouillées. Nous n'avons jamais pu administrer quelque chose de clair, de liquide.

— Administrer quelque chose de clair ? de liquide ? Nous ne sommes pas des pharmaciens.

Les actionnaires d'un journal de Lyon, que nous éviterons de nommer par esprit de confraternité, viennent d'être l'objet d'un nouvel appel de fonds.

Il est écrit que tout ce qui touche à ce journal doit être ré-actionnaire.

En frottant de lard les plus saintes et les plus nobles choses, vous leur donnez de suite une odeur accentuée comme les parfums de Rome, du R. P. Veillot.

Ainsi, du nom sacré de pape, on a fait « papelard », terme de mépris.

La Commune a donné naissance aux « commu-nards » ; la monarchie a fait les « monarchiards », et, pour peu que vous portiez des souliers ferrés, vous n'êtes rien moins qu'un « grolard. »

En vérité, en vérité je vous le dis, mes frères ! Depuis que les pieux journaux s'occupent de réviser le dictionnaire de l'Académie, nous sommes débordés par l'amour de l'art.

HEBDROMADAIRE.

GRAND-THÉÂTRE

TOUS LES SOIRS

LA CHATTE BLANCHE

GRANDE FÉERIE

En 3 actes et 24 tableaux, de MM. Cogniard frères, jouée par les artistes du théâtre de la Gaité, de Paris. — Décors et costumes entièrement neufs. — Trois grands ballets, réglés par M. Justamant, et exécutés par 100 danseuses. — A dix heures le splendide

TABLEAU DES OISEAUX

On commencera à 7 heures 3/4.

AVIS. — Le Bureau de location est ouvert, tous les jours, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à la façade du théâtre, sous le grand vestibule. On peut s'y procurer à l'avance des places pour toutes les représentations de la Chatte Blanche. Les cartons pris le soir, au bureau, ne sont valables que pour la représentation du soir.

Théâtre du GYMNASÉ

Drames, Comédies, Vaudevilles, par les Artistes réunis en société.

RUY-BLAS, LA COMTESSE DE SOMMERIVE, LES CLOCHES DU SOIR, etc.

LE JUIF-ERRANT

Théâtre des NOUVEAUTÉS

Tous les soirs, les CENT VIERGES, folie-vaudeville en 3 actes.

Mlle PERRETTI, M. GOURDON, M. P. DIDIER.

Concerts de BELLECOUR

Tous les soirs, l'Orchestre LUIGINI

VIENT DE PARAÎTRE :

PLAN DE LYON (en feuille) 30 centimes.
PLAN DE LYON (cartonné) 50 centimes.

CHEZ M. ÉVRARD, 32, RUE DE LYON
et chez tous les Libraires et Marchands de journaux

Le Gérant : E. BERNARD.

Lyon, Association Typographique. — Regard, rue de la Barre, 12.

Eugène Bernard